MARS, AVRIL, MAI

# Au fil de Deaux ...

n° 1

Chères et chers concitoyens,

Vous avez élu votre nouveau conseil municipal afin de mettre en place une équipe renouvelée, tout à fait bienvenue pour l'avenir.

Je rends hommage et je remercie les conseillers sortants qui se sont investis pendant de longues années pour notre village.

Ce conseil va développer compétence, ardeur et ténacité au travers des tâches réparties, pour travailler dans l'intérêt général de tous.

Ce premier bulletin est une preuve, une conviction, de vouloir développer et renforcer l'information, la communication, de créer et lier un tissu relationnel pour chaque foyer.

Il vous incombe aussi d'y participer, dans des sujets aussi différents les uns que les autres. La convergence est un outil constructif où chacun peut amener positivement une pierre à l'édifice.

La Mairie restera toujours un lieu d'accueil pour un service Publique au service de tous.

François Ferrier

#### Mairie de Deaux

Heures d'ouverture :

Lundi......14h à 18h

Mardi .....9h30 à 13h

Jeudi ....13h à 16h30

Vendredi ....8h à 12h

Tel:

04 66 83 60 83

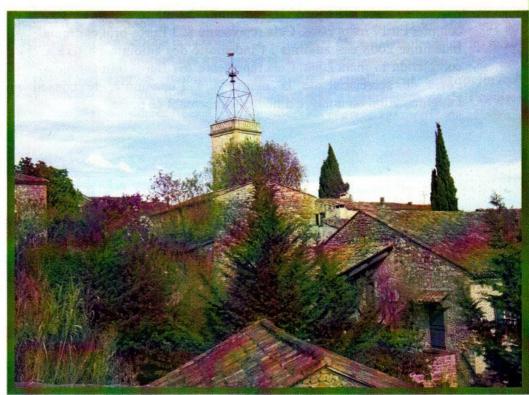
08 79 71 24 83

Fax :

04 66 83 25 94

Email:

mairie.deaux@orange.fr



# Résumé des trois derniers conseils municipaux

#### Conseil municipal du 21 mars 2008

Est élu maire à la majorité absolue :

Ferrier François

Sont élus :

Marjollet Guy, premier adjoint Chauzal Robert, deuxième adjoint Tabone Charles, troisième adjoint Leonetti Maryse, quatrième adjoint.

#### Conseil municipal du 10 avril 2008

- · Election des délégués dans les différentes commissions (consultable en mairie ).
- Taux des taxes foncières, habitation : à l'unanimité, les élus votent contre l'augmentation des taux.
- · Achat informatique: des devis seront effectués pour répondre aux besoins de l'école (ordinateur, imprimante, téléphone).
- · Débroussaillage communal : trois devis seront effectués auprès d'entreprises spécialisées.
- Subvention « Traces de Deaux » : une subvention exceptionnelle et supplémentaire de 200 euros est attribuée à l'association « Ma Rando Douce » pour aider à l'organisation de la course enfants.
- Randonnée VTT AMAD : un courrier leur sera adressé pour autoriser cette randonnée sur le domaine publique.
- Maintenance de la station d'épuration: trois devis seront effectués auprès d'entreprises spécialisées afin de procéder au vidage de la station.
- Départ à la retraite de Mr Belin Marc (employé communal) pour invalidité : le conseil approuve sa mise à la retraite à compter du 07 avril 2008.

#### Conseil municipal du 22 avril 2008

- . Vote du budget 2008.
- Remplacement de Mr Belin Marc (employé communal) : un appel à candidature est lancé pour pourvoir à la vacance du poste.
- . Désignation des délégués aux différentes commissions, la liste est consultable en mairie.
- Indemnité 2008 du maire : L'indemnité du maire est fixée à 22% de l'IB 1015 IM820 à compter du 17 mars 2008. Cela représente 823 Euros brut par mois.
- Indemnité 2008 des adjoints : l'indemnité des adjoints est fixé à 7% de IB 1015 IM 820 à compter du 17 mars 2008. Cela représente 261 Euros brut par mois.
- Poste de secrétariat de la mairie : à l'unanimité, le conseil municipal s'oppose à l'augmentation du nombre d'heures concernant ce poste.

## Les permanences de vos élus en mairie :

Guy Marjollet:

les 1er mercredis du mois de 15h à 18 h (14 juin et 2 juillet)

**Robert Chauzal:** 

les 4ème vendredis du mois de 14h à 17h (27 juin et 25 juillet)

**Charles Tabone:** 

les 3ème lundis du mois de 18h à 20h (16 juin et 21 juillet)

Maryse Leonetti:

Les 2ème mardis du mois de 15h à 18h (10 juin et 8 juillet)

N'hésitez pas à venir les rencontrer!

#### La communication (responsable Robert Chauzal)

Aujourd'hui, nous sommes très heureux de vous présenter notre 1<sup>er</sup> bulletin municipal. Comme nous nous y étions engagés, cette revue qui paraîtra trimestriellement, nous permettra de communiquer régulièrement avec vous dans la plus grande clarté et transparence. Elle est le fruit du travail de toute une équipe que vous avez choisie.

C'est avec vous et votre participation que nous espérons la faire vivre. Nous vous informerons sur la vie de notre village que nous aimons tous. Nous aborderons, bien évidemment, les sujets traités en Conseil Municipal, les grands projets sur lesquels nous travaillons, la vie associative et culturelle, les questions pratiques, les faits marquants.....

Nous resterons à l'écoute de vos remarques et suggestions.

Nous travaillons également sur la création d'un site Internet qui devrait être disponible dans un avenir assez proche.

Dans le cadre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), nous allons nous rapprocher des personnes les plus concernées pour déterminer avec elles leurs besoins et essayer d'y apporter des solutions. Cette concertation peut se faire avec l'ensemble des habitants ; en effet, certains ont des besoins (déplacement, formalités administratives,...), d'autres ont des solutions (covoiturage, accès Internet,...), nous essaierons de mettre en relation ces personnes en étant le lien.

Nous voulons être aussi les coordinateurs entre les associations d'aide à domicile, les artisans et les villageois.

En ce qui concerne les impôts prélevés par la commune, nous avons décidé à l'unanimité de ne pas les augmenter cette année en raison de la régression du pouvoir d'achat que nous subissons tous. En conséquence, la part communale de la taxe d'habitation et des impôts fonciers restera inchangée.

Pour essayer de satisfaire à toutes vos attentes, une permanence sera assurée, chaque semaine, par les Adjoints.

N'hésitez pas à nous contacter.

#### L'urbanisme

(responsable Charles Tabone)

Le groupe urbanisme est composé de : Robert Chauzal, Jack Daudé, François Ferrier, Guy Marjollet, Freddie Maurin, André N'Guyen, Nicolas Pascal. Nos réseaux (eau potable électricité) doivent être renforcés, ceux du tout à l'égout doivent être étendus dans les limites actuelles du Plan d'Occupation du Sol (POS). Les travaux pour y arriver coûtent chers et sont subordonnés à l'obtention de subventions que nous nous engageons à demander chaque année. Le projet de construction de la Maison de Retraite (EHPAD) piloté par la communauté de communes de la région de Vézénobres est en bonne voie. Le permis de construire a été déposé. L'agrandissement de l'école, nécessaire pour accueillir tous nos enfants et leur offrir les moyens d'une pédagogie moderne, attend pour démarrer l'obtention de la subvention que nous avons demandée Conseil Général du Gard et qui doit nous être notifiée dans les prochains jours.

#### L'environnement

(responsable Guy Marjollet)

Le groupe chargé de l'environnement est composé de : Robert Chauzal, Carole Chevalier, Jack Daudé, François Ferrier, Jérôme Loyer, Guy Marjollet, Freddie Maurin, Nicolas Pascal et Charles Tabone.

Ses actions concernent:

- La gestion des nuisances et des risques inondations, sécurité routière, incendies, risques et nuisances liées à l'aérodrome.
- La préservation de notre patrimoine : bois, lavoir, horloge.
- La gestion de nos déchets et rejets: station d'épuration, assainissement individuel, ordures ménagères, etc.
- Un projet actuellement en chantier: l'aménagement de la circulation dans le village en partenariat avec les services études de la DDE (direction département) et de la DDR (direction départementale des routes).

Nous vous en ferons part au fur et à mesure de son avancement.

### La vie du village

(responsable Maryse Leonetti)

Avec Valérie Beau, Laurent Brilleau, Réjane Chanton, Carole Chevalier, Stéphanie Illardo, des réflexions et des actions se

mettent en place concernant l'école, la cantine, le foyer, les aménagements du cœur du village, les relations et les aides aux aînés, l'organisation des fêtes, les relations avec les associations...

Actuellement sont prioritaires l'agrandissement de l'école, le réaménagement de l'aire de j e u x (m i n i - s t a d e), l'amélioration de l'utilisation des locaux existants, en attendant des réalisations plus adaptées aux besoins actuels du village.

D'autres projets sont en construction (jumelage, conseil municipal des enfants...), nous ne manquerons pas de soumettre à votre avis et à votre approbation tout projet important avant de le mener à bien.

Je reste à votre écoute et espère vous rencontrer lors des permanences «vie du village» à partir de 15 heures, les mardis 10 juin et 8 juillet.

# En bref!!!

### Une bibliothèque à la rentrée

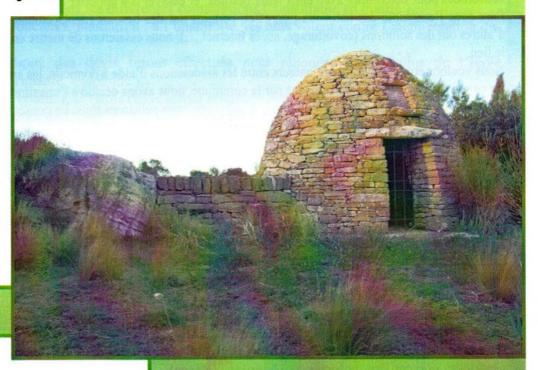
Elle sera mise en place en septembre, et ouverte le vendredi de 14 h à 17 h.

Les livres sont prêtés par le Conseil Général et l'association A. Deaux Mi No se propose d'en gérer l'organisation.

# <u>Prochainement</u> <u>dans notre village :</u>

Samedi 14 juin
A.Deaux Mi No
fête ses 10 ans
lors de Music'à
Deaux

Vendredi 27 juin kermesse de fin d'année de l'APE



#### Etat civil:

Les naissances en 2008:

Stecy LEROY née le 10 janvier

Baptiste GRAS né le 12 mars

Eléonor BRILLEAU née le 09 avril

# <u>Date à retenir pour la rentrée...</u>

« FÊTE DE L'AMITIE » samedi 6 septembre

et

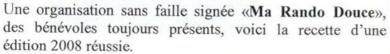
JOURNEE de l'ENVIRONNEMENT samedi 27 septembre

## a propos d'Internet ... important :

Vous avez fait une demande de connexion au réseau Internet et ne pouvez l'obtenir ?

Faites-vous connaître en mairie !!!



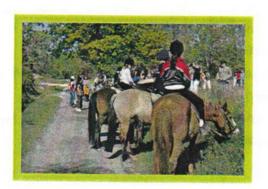


Un grand moment de plaisir tant pour les coureurs que pour les spectateurs. Encore bravo à tous, merci et à l'année prochaine.





# Journée du Jermal



L'association A. Deaux Mi No fête le 1er mai !!!

L'association A Deaux Mi No a récidivé cette année encore!

Poneys (du mas Noguier) pour les plus jeunes, ouvrant la piste, promenade champêtre en compagnie d'un conteur s'inspirant des éléments du pays de la Droude, déjeuner sur l'herbe avec une succulente omelette.

Plus de 100 participants pour cette journée conviviale et ensoleillée.





# La saison des orchidées





Si vous vous baladez en ce moment sur nos chemins, vous croisez certainement nos orchidées. Moins spectaculaires et plus discrètes que celles des tropiques, elles suscitent néanmoins autant de fascination quand on y prête attention : couleurs délicates, formes excentriques, noms évocateurs, insolites, énigmatiques...

Elles s'installent souvent à demeure dans les landes à thym, pauvres en azote et les bandes enherbées de bord de route à l'insu des propriétaires.

Le savez-vous ? Chaque orchidée a sa place et y revient chaque année. Elle est associée à un champignon du sol, qui vit dans leurs tiges ou tubercules souterrains. Il leur fournit de l'eau et des éléments minéraux. En échange, la plante lui fournit des sucres. La présence du champignon est surtout indispensable au moment de la germination de la graine et de la croissance de la jeune plante : elle n'a pas encore de racines ni de tubercule donc pas de réserves.

L'arracher ou la cueillir à ce moment là, c'est la détruire irréversiblement.

La présence d'orchidées et donc du champignon témoignent d'un équilibre du sol et de pratiques respectueuses de l'environnement à l'endroit où elles poussent.

Aussi pour les conserver, pratiquez la fauche ou tonte tardives de vos pelouses ; n'apportez aucun élément fertilisant, repérez les et laissez les pousser chaque année..

Espèces à protéger.

